



2 novembre 2001

Vol. 14 – N° 44

## Sommaire

Encéphalopathie spongiforme bovine en Slovaquie : suspicion	251
Fièvre catarrhale du mouton en Yougoslavie	252
Peste porcine classique en Allemagne : rapport de suivi n° 1	253
Peste porcine classique au Luxembourg : chez un sanglier	254
Fièvre aphteuse en Malaysia péninsulaire : dans l'Etat de Kelantan (rapport de suivi n° 1)	254
Fièvre aphteuse au Brésil : dans l'Etat de Rio Grande do Sul (rapport de suivi n° 3)	256

## ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE EN SLOVAQUIE Suspicion

### RAPPORT D'URGENCE

*Traduction d'informations reçues le 31 octobre 2001 du Professeur Dusan Magic, chef des Services vétérinaires, Bratislava :*

**Date du rapport :** 31 octobre 2001.

**Nature du diagnostic :** de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie :** 31 octobre 2001.

Le 31 octobre 2001, l'Institut vétérinaire d'Etat de Zvolen a notifié aux Services vétérinaires slovaques qu'un échantillon prélevé sur une vache âgée de 6 ans, morte à la ferme, avait fourni un résultat positif à l'épreuve Western blot (Prionics Check) réalisée dans le cadre du programme national de surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Pour confirmer ce résultat, le prélèvement a été envoyé au laboratoire central de référence pour l'ESB, à Bratislava.

L'animal en cause appartenait à une exploitation détenant 280 vaches dans le district de Lucenec.

Dès le 31 octobre, les autorités vétérinaires du district ont mis l'exploitation en interdit (interdiction de toutes les entrées et sorties d'animaux).

\*  
\* \*

## FIÈVRE CATARRHALE DU MOUTON EN YOUGOSLAVIE

(*Maladie jamais constatée auparavant*).

### RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 31 octobre 2001 du Docteur Petar Trojanovic, ministre fédéral du commerce, Belgrade :

**Date du rapport** : 23 octobre 2001.

**Nature du diagnostic** : de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 31 août 2001.

### Foyers :

Localisation	Espèce	Nombre de foyers	Nombre de cas
Aleksandrovac	ovi	1	1
Babusnica	ovi	1	35
Bela Palanka	ovi	2	20
Bosilegrad	ovi	9	51
Brus	ovi	6	24
Knjazevac	ovi	1	22
Kursumlija	ovi	1	7
Mionica	ovi	1	1
Novi Pazar	ovi	2	14
Pirot	ovi	2	73
Prokuplje	ovi	2	7
Raska	ovi	2	8
Rozaje	ovi	1	13
Svrljig	ovi	2	9
Tutin	ovi	1	9
Zagubica	ovi	3	5

### Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
ovi	4 441	299	33	266	0

### Diagnostic :

Des signes cliniques évoquant la fièvre catarrhale du mouton ont été observés le 4 septembre 2001 chez 51 moutons, dont 5 sont morts le lendemain.

Les moutons atteints présentaient les signes cliniques caractéristiques de la fièvre catarrhale du mouton : une température de 39°C, une inflammation de la muqueuse buccale et nasale, et, chez certains animaux, des lésions dans la bouche et sur les pieds.

Des prélèvements de sang ont été effectués sur les animaux sensibles de la zone atteinte, à des fins d'examen sérologique.

#### A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic :

- Le 5 septembre 2001, la fièvre catarrhale du mouton a été diagnostiquée par l'Institut scientifique vétérinaire de Belgrade.
- Le 4 octobre 2001, des prélèvements ont été envoyés pour typage au Laboratoire de référence de l'OIE pour la fièvre catarrhale du mouton, à Pirbright (Royaume-Uni). Le

15 octobre, le Laboratoire de référence a confirmé la présence du virus de la fièvre catarrhale du mouton dans les prélèvements.

**B. Epreuves diagnostiques réalisées :** épreuve ELISA (dosage immuno-enzymatique).

**Epidémiologie :** le fait que la maladie soit apparue dans une région frontalière indique que le virus peut avoir été transporté par le vent à partir d'un pays voisin.

**Mesures de lutte :** après obtention de la confirmation en laboratoire, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- abattage et destruction des animaux présentant des signes cliniques ;
- mise en place d'une zone de surveillance de 100 km de rayon ;
- interdiction des transports d'animaux sensibles à l'intérieur de la zone de protection ;
- collecte de prélèvements et examen clinique des animaux sensibles ;
- désinsectisation et désinfection à l'intérieur de la zone de protection ;
- surveillance sérologique.

\*  
\* \*

### PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ALLEMAGNE Rapport de suivi n° 1

*Traduction d'informations reçues le 31 octobre 2001 du Professeur Werner Zwingmann, chef des services vétérinaires, ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Bonn :*

**Terme du rapport précédent :** 19 octobre 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [43], 247, du 26 octobre 2001).

**Terme du présent rapport :** 31 octobre 2001.

**Nouveaux foyers :**

Localisation	Nombre
arrondissement de Bitburg-Prüm, Land de Rhénanie-Palatinat (Rheinland-Pfalz)	1

**Description de l'effectif atteint dans le nouveau foyer :** exploitation de reproduction.

**Nombre total d'animaux dans le nouveau foyer :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	651	...	...	651	0

**Diagnostic :**

**A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** service de recherche vétérinaire de Rhénanie-Palatinat (Coblence).

**B. Epreuves diagnostiques réalisées :** immunofluorescence directe.

**Source de l'agent / origine de l'infection :** contact avec le foyer de Bitburg-Prüm mentionné dans le rapport d'urgence.

**Mesures de lutte :**

- les animaux restants ont été abattus et seront détruits à l'équarrissage ;
- interdiction de déplacer les animaux des espèces sensibles dans un certain périmètre autour de l'exploitation infectée ;
- enquête sur les déplacements d'animaux en amont et en aval de l'exploitation infectée.

## PESTE PORCINE CLASSIQUE AU LUXEMBOURG chez un sanglier

### RAPPORT D'URGENCE

Informations reçues le 31 octobre 2001 du Docteur Arthur Besch, directeur de l'Administration des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural, Luxembourg :

**Date du rapport** : 31 octobre 2001.

Un foyer de peste porcine classique est apparu chez un sanglier trouvé mort dans la forêt de Berbourg, dans l'est du pays, à quelque 15 km de la frontière avec l'Allemagne.

Une confirmation du diagnostic a été reçue le 31 octobre 2001 du CERVA<sup>(1)</sup>, laboratoire de référence pour le Luxembourg.

(1) CERVA : Centre d'étude et de recherche vétérinaire et agrochimiques (Bruxelles, Belgique).

\*  
\* \*

## FIÈVRE APHTEUSE EN MALAYSIA PÉNINSULAIRE Dans l'Etat de Kelantan (rapport de suivi n° 1)

Traduction d'informations reçues le 1<sup>er</sup> novembre 2001 du Docteur Mohd Nordin Mohd Nor, directeur général des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Kuala Lumpur :

**Terme du rapport précédent** : 25 juillet 2001 (voir *Informations sanitaires*, 14 [30], 186, du 27 juillet 2001).

**Terme du présent rapport** : 22 octobre 2001.

### Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
Gajah Mati, Pasir Mas (6° 07' N - 102° 06' E)	1
Kemayan, Tawang, Bachok (6° 06' N - 102° 20,5' E)	1
Kg. Stapnol, Mengkebang, Kuala Krai (5° 35' N - 102° 13' E)	1
Kubang Gadong, Pasir Mas (6° 05' N - 102° 07' E)	1
Pasir Hor, Kota Bharu (6° 05' N - 102° 14' E)	1
Pengkalan Nangka, Kota Bharu (6° 95' N - 102° 17' E)	1
Sg. Durian, Mengkebang, Kuala Krai (5° 34' N - 102° 13' E)	2
Total	8

**Renseignements épidémiologiques :**

Date de détection du foyer	Localisation	Type de foyer	Nombre de cas	Espèce
2 août 2001	Pasir Hor	secondaire	1	bov
3 août 2001	Pengkalan Nangka	secondaire	7	bov
21 août 2001	Kubang Gadong	primaire	7	bov
26 août 2001	Gajah Mati	primaire	3	bov
8 septembre 2001	Kemayan	primaire	3	bov
24 septembre 2001	Sg. Durian	primaire	10	bov
4 octobre 2001	Kg. Stapnol	secondaire	10	bov
9 octobre 2001	Sg. Durian	secondaire	6	bov
Total			47	

**Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	...	47	0	0	0

**Diagnostic :**

- A. **Laboratoire ayant effectué le diagnostic :** laboratoire régional de diagnostic vétérinaire de Kota Bharu (Kelantan).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées :** méthode ELISA<sup>(1)</sup> de détection de l'antigène sur cellules épithéliales.
- C. **Agent causal :** virus de sérotype O.

**Epidémiologie :**

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection :** la contrebande de bovins infectés introduits à partir d'un pays voisin a continué d'être pratiquée et a ainsi contribué à l'apparition récente de foyers sporadiques.
- B. **Mode de diffusion de la maladie :** animaux sensibles et animaux infectés partagent les mêmes pâturages.

**Mesures de lutte :**

- vaccination des bovins locaux dans un rayon de 5 km autour des foyers existants ou de tout nouveau foyer ;
- contrôle de l'abattage des animaux et inspection des viandes vendues au détail ;
- surveillance des troupeaux dans et autour de la zone infectée afin d'être en mesure de détecter de nouveaux cas ;
- contrôle des déplacements d'animaux à partir des zones infectées et vers elles.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

**FIÈVRE APHTEUSE AU BRÉSIL**  
**Dans l'Etat de Rio Grande do Sul (rapport de suivi n° 3)**

*Traduction d'informations reçues le 1<sup>er</sup> novembre 2001 du Docteur Paulo Lourenço da Silva, directeur du département de la défense animale, ministère de l'agriculture et de l'approvisionnement, Brasília :*

**Terme du rapport précédent :** 24 mai 2001 (voir *Informations sanitaires*, **14** [22], 133, du 1<sup>er</sup> juin 2001).

**Terme du présent rapport :** 1<sup>er</sup> novembre 2001.

**Nombre total de foyers à ce jour :**

Localisation	Nombre
commune d'Alegrete	5
commune de Barra do Quaraí	1
commune de Dom Pedrito	2
commune de Jarí	1
commune de Quaraí	2
commune de Rio Grande	18
commune de Santana do Livramento	1
Total	30

**Date d'enregistrement du dernier foyer :** 18 juillet 2001.

**Nombre total d'animaux dans les foyers :**

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	11 369	643	...	1 163	10 593
ovi	5 032	0	0	29	4 986
cap	7	0	0	0	0
sui	5	0	0	2	0

**Mesures de lutte durant la période objet du rapport :**

- L'abattage des animaux présents dans les propriétés infectées (voir ci-dessus) s'est achevé le 5 octobre 2001.
- La vaccination a été autorisée dans l'Etat de Rio Grande do Sul le 9 mai 2001 par arrêté n° 11 (Instrução Normativa 11). La vaccination s'est faite en deux temps, avec un intervalle de 30 jours :

Tournée vaccinale	Nombre total de bovins/buffles vaccinés	Pourcentage du total des bovins/buffles
I	13 375 190	98,48 %
II	13 264 171	97,66 %

- Dans la zone infectée, la collecte de 67 030 prélèvements à des fins d'examen sérologique est presque terminée. Les animaux réagissants seront abattus.
- Les barrières sanitaires placées aux frontières avec l'Argentine et l'Uruguay sont maintenues. En ce qui concerne les transports intérieurs, la décision DDA n° 09 du 16 mai 2001, est encore en vigueur. Cet arrêté interdit la sortie d'animaux sensibles de l'Etat du Rio Grande do Sul à destination des autres régions du pays et fixe les conditions de la sortie des produits.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.